



Harcèlement de EOS CREDIREC

Par **LOUNES24**, le **21/01/2013** à **09:49**

Bonjour. Depuis qq temps je suis victime de harcèlement de la part de EOS CREDIREC filiale de Nantes. Ils me réclament le remboursement d'une somme de + de 3000 € pour l'ouverture d'un compte dans une banque en belgique en 2000, qui serait débiteur à ce jour de ce montant!

Il s'avère que je n'ai jamais ouvert de compte dans cette banque.

A ce jour, EOS ne peuvent ou ne souhaitent pas me communiquer ni : les coordonnées de la banque, copie du contrat d'ouverture de compte, code banque, code guichet N° de compte, copie des "relances" de la part de cette banque.

A ce stade de l'affaire, si le harcèlement continue ou s'il devient plus pressant, je compte aller déposer plainte à la gendarmerie de mon domicile, avec copie à Monsieur le procureur de la république, éventuellement tenter une procédure en dommages intérêts.

Q'en pensez vous, pouvez vous me donner votre avis et conseils.

D'avance merci, Bien cordialement.

Par **Alain18**, le **14/02/2013** à **10:24**

bonjour

Je suis à la recherche de témoignages pour poursuivre CREDIREC pour ses méthodes Voici mon adresse mail I

Par **chaber**, le **14/02/2013** à **12:26**

Bonjour

conformément à la charte du forum, j'ai supprimé votre adresse e-mail

Il est toujours possible de correspondre par MP

Par **patrick62**, le **12/03/2013 à 16:44**

Bonjour

en france les créances sont prescrites à 10 ans

NE JAMAIS RECONNAITRE QUOI QUE CE SOIT PAR ECRIT

NE JAMAIS SIGNER DE RECONNAISSANCE DE DETTE ou papier similaire pour cette société

sans jugement ils ne peuvent rien

Patrick